

Séance ordinaire du 26 mai 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-six mai deux mille vingt à neuf heures dix-neuf, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin (partiellement), Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur du Bureau de la mairie, Geneviève Côté, directrice adjointe et attachée de presse du Bureau de la mairie (partiellement), Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Ann-Sophie Harvey, attachée politique et responsable des communautés du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-05-48

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 26 mai 2020.

CE-2020-05-49**Modification de la résolution CE-2020-04-52 « Nomination de chefs aux opérations de la Direction de la sécurité incendie »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2020-04-52 « Nomination de chefs aux opérations de la Direction de la sécurité incendie » par le remplacement, à l'alinéa, des mots « échelon 1 » par les mots « échelon 5 ».

CE-2020-05-50**Règlement modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-058](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2020-058. Ce règlement a pour objet d'interdire en alternance le stationnement sur une partie du stationnement municipal, située du côté est de la rue Jacques-Jobin (secteur Lévis) sur le lot 2 432 637 du cadastre du Québec;
 - d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Duplessis et Thomas-Bertrand (secteur Lévis).
-

CE-2020-05-51**Financement de la dépense relative à l'achat et à l'installation de modules lamellaires et aux honoraires professionnels, pour le remplacement des pompes de recirculation du microsable ainsi que pour la mise en place d'un système de lavage des modules**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-066](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'achat et à l'installation de modules lamellaires et aux honoraires professionnels, pour le remplacement des pompes de recirculation du microsable ainsi que pour la mise en place d'un système de lavage des modules au montant maximal de 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-04.

CE-2020-05-52**Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance**

[Document d'aide à la décision INF-2020-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 130 000\$ provenant de l'affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d'assurance aux postes de

dépenses en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-2020-007, et ce, afin d'assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation des biens de la Ville assurés et non assurés endommagés à la suite d'un sinistre

CE-2020-05-53

Entente pour le mode de transfert des appels de santé du 9-1-1 Lévis à intervenir avec le Centre de communication santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec

[Document d'aide à la décision POL-911-2020-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente pour le mode de transfert des appels de santé du 9-1-1 Lévis à intervenir avec le Centre de communication santé de la Mauricie, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision POL-911-2020-004, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-05-54

Demande d'exemption de taxes foncières présentée par Le groupe de ressources techniques nouvel habitat auprès de la Commission municipale du Québec

[Document d'aide à la décision DSA-EVA-2020-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande d'exemption de taxes foncières présentée par le Groupe ressources techniques nouvel habitat auprès de la Commission municipale du Québec (numéro de dossier 65859), concernant l'immeuble situé au 5700, rue Saint-Louis, local 201 (secteur Lévis), de même que d'aviser la commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE-2020-05-55

Demande d'un délai supplémentaire de construction formulée par Placement Alain Jacques inc. (rue des Riveurs Est, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2020-061](#)

Il est résolu de retenir l'alternative 1, telle qu'elle est décrite dans la fiche de prise de décision DEV-2020-061, relativement à la demande d'un délai supplémentaire de construction formulée par Placement Alain Jacques inc. (rue des Riveurs Est, secteur Lévis).

CE-2020-05-56

Engagement envers le ministère de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales, soit l'unité de traitement des huiles et des sédiments (rue de Courchevel, secteur Saint-Romuald, phase II)

[Document d'aide à la décision BP-2020-008](#)

Il est résolu de s'engager auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à entretenir les ouvrages de gestion des eaux

pluviales prévus au projet de développement, soit l'unité de traitement des huiles et des sédiments qui sera aménagée sur le lot 6 285 696 du cadastre du Québec et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

CE-2020-05-57

Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette de la rue Verdun (secteur Lévis, lot 2 435 973 du cadastre du Québec)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver la description technique du lot 2 435 973 du cadastre du Québec, préparée par madame Renelle Labrecque, arpenteuse-géomètre, datée du 19 mars 2020, portant le numéro 11 de ses minutes, correspondant à une partie de l'assiette de la rue de Verdun (secteur Lévis) et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le troisième alinéa de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au sixième alinéa de cet article et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie d'assiette de rue.

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin quitte son siège et la séance.

CE-2020-05-58

Attribution du contrat pour les travaux de réfection du terrain de soccer et football de l'école secondaire les Etchemins et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2020-069](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux de réfection du terrain de soccer et football de l'école secondaire les Etchemins (appel d'offres 2020-50-21), à Équipe Rochon inc. / GTRTurf, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 186 126,15 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2020-05-59

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie civil pour réaliser la conception et la mise en œuvre de l'aménagement de la pointe Benson et la reconfiguration d'une section du chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald, projet 1)

[Document d'aide à la décision APP-2020-080](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie civil pour réaliser la conception et la mise en œuvre de l'aménagement de la pointe Benson et la reconfiguration d'une section du chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald, projet 1) (appel d'offres 2020-55-28), à BC2 groupe conseil inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 299 520 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-05-60

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie civil pour réaliser la conception et la mise en œuvre de l'aménagement de la pointe Benson et la reconfiguration d'une section du chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald, projet 2)

[Document d'aide à la décision APP-2020-081](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie civil pour réaliser la conception et la mise en œuvre de l'aménagement de la pointe Benson et la reconfiguration d'une section du chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald, projet 2) (appel d'offres 2020-55-28), à Cima+ s.e.n.c., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 264 875\$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-05-61**Levée de la séance**

La séance est levée à 13 h 28.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
